



OFFICE DE L'ELEVAGE
Affaires Communautaires et Contrôles Externes

**Compte rendu sommaire de la 1293^{ème} réunion du
Comité de gestion du lait et des produits laitiers,
du jeudi 18 octobre 2007**

Participaient à la réunion :

Mme LE POULTIER Caroline

M.A.P./ Bureau du lait et des Industries Laitières

Melle SCARSI Florence

Office de l'élevage

POINTS IMPORTANTS

- ↪ **Restitutions à l'exportation : les taux sont toujours nuls pour l'ensemble des produits laitiers.**
- ↪ **Présentation sans vote d'un texte visant à modifier le règlement 2535/2001 concernant le régime d'importation du lait et des produits laitiers et l'ouverture de contingents tarifaires :**
 - Suite à l'adoption du Mini-paquet de réforme de l'OCM lait et produits laitiers par le Conseil, la Commission propose de supprimer l'obligation de certificats d'importation pour les fromages importés de Suisse et pour les contingents gérés par la Douane.
 - Suite à la modification de l'accord concernant le contingent de beurre de Nouvelle-Zélande, la Commission propose d'adapter le règlement 2535/2001. Les modifications sont présentées sous réserve de la décision du Conseil et de l'accord de l'OMC.

Vote prévu le 25 octobre 2007, en marge du Comité de gestion Céréales.

- ↪ **Nouvelles discussions sans vote sur les projets de révision des règlements Intervention sur le marché du beurre et Ecoulement de la matière grasse sur le marché intérieur suite à l'adoption du Mini-paquet de réforme de l'OCM lait et produits laitiers.**

Votes prévus au prochain Comité de gestion lait le 15 novembre 2007.

Relevé des stocks de beurre et de poudre au 18 octobre 2007 :

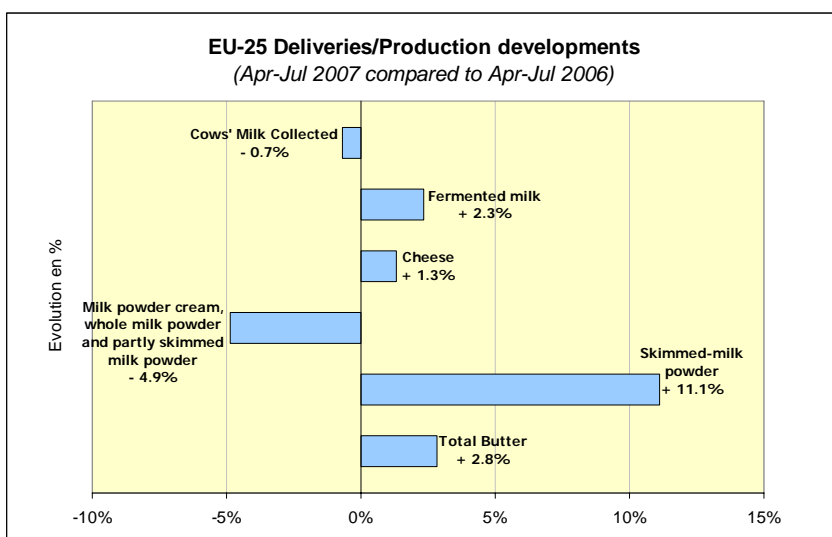
	beurre stocks publics PHYSIQUES	beurre stock privé	poudre stocks publics PHYSIQUES
UE	0	87 303	0
France		9 341	
Belgique		10 501	
Bulgarie			
Rep. Tchèque			
Danemark		2 052	
Allemagne		26 498	
Estonie			
Irlande		12 999	
Grèce			
Espagne			
Italie			
Chypre			
Lettonie			
Lituanie			
Luxembourg			
Hongrie			
Malte			
Pays-Bas		22 135	
Autriche		386	
Pologne		2	
Portugal			
Roumanie			
Slovénie			
Slovaquie			
Finlande		100	
Suède			
Royaume-Uni		3 289	

1 – Situation de marché

La Commission expose brièvement la situation de marché dans le secteur du lait et des produits laitiers. Aucun changement significatif n’est relevé par rapport au dernier Comité de gestion et les restitutions à l’exportation sont ainsi maintenues au taux zéro pour l’ensemble des produits laitiers.

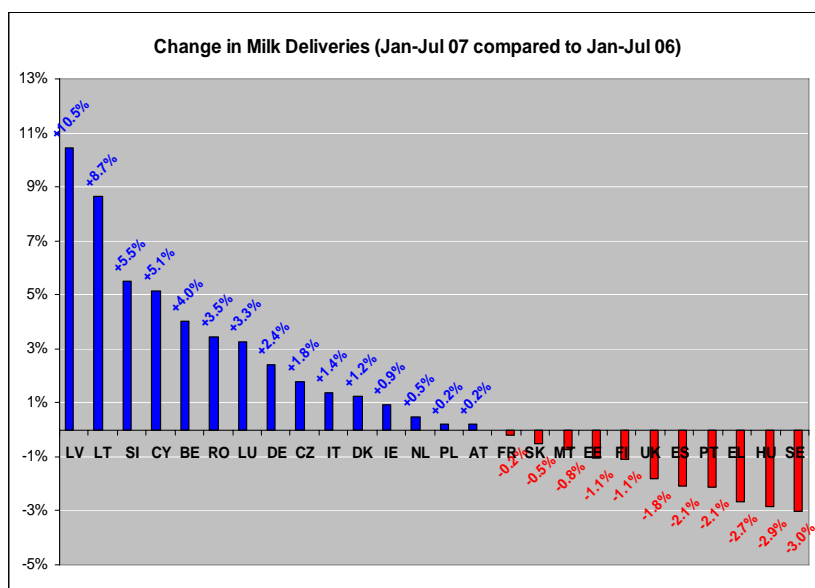
Productions (période avril-juillet 2007) :

Les tendances restent les mêmes : production en léger recul (0,7%), augmentation des productions de beurre (2,8%) et surtout de poudre de lait écrémé (11,1%), mais recul pour la poudre de lait entier(4,9%). La Commission souligne la baisse de production de caséines au profit de la poudre de lait écrémé. Elle présente ensuite une diapositive sur l’évolution de la collecte par Etat membre de janvier à juillet 2007 comparativement à la même période de 2006 ; elle souligne que certains pays comme la Slovénie ou la Lituanie ont augmenté fortement leur production en 2007 et semblent s’être adaptés à leur quota alors que la production de d’autres Etats membres comme la Hongrie continue à reculer en 2007.



Market Situation, 18 October 2007

2



Market Situation, 18 October 2007

3

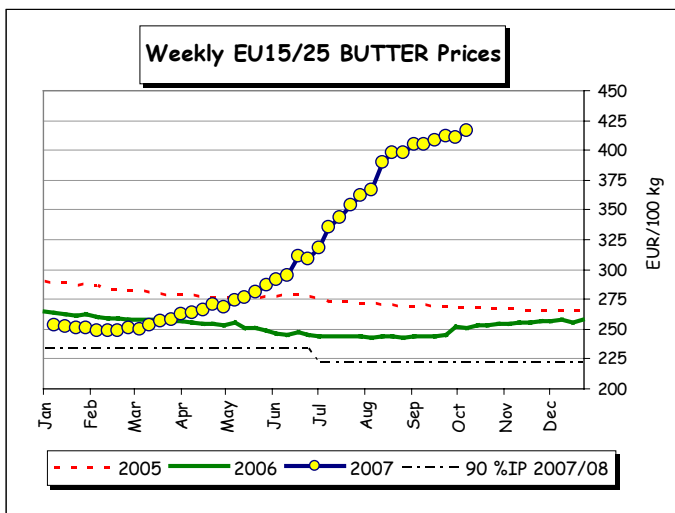
Prix communautaires :

La Commission relève que le prix du beurre continue à augmenter même si les prix de certains Etats membres comme l'Allemagne sont en recul la semaine dernière.

Le prix de la poudre de lait écrémé est en recul par rapport au dernier Comité de gestion mais reste élevé, tout comme le prix de la poudre de lait entier.

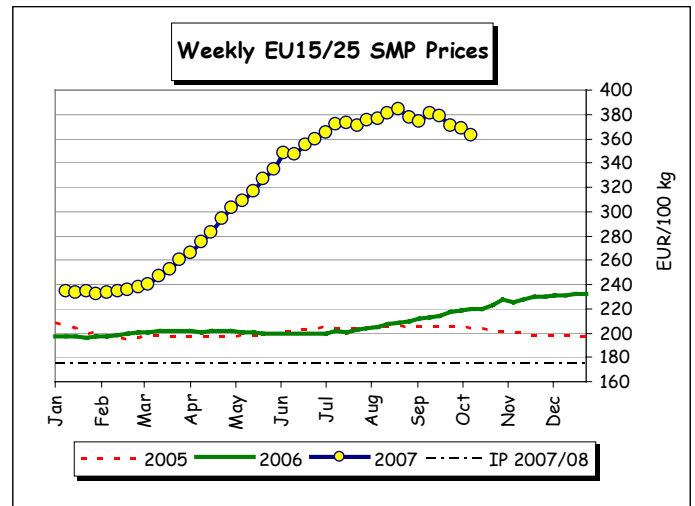
Le prix du Cheddar continue d'augmenter : il rattrape peu à peu les autres produits laitiers.

Le prix du lactosérum est inférieur à celui de la même période de 2006 mais semble se stabiliser depuis quelques semaines.



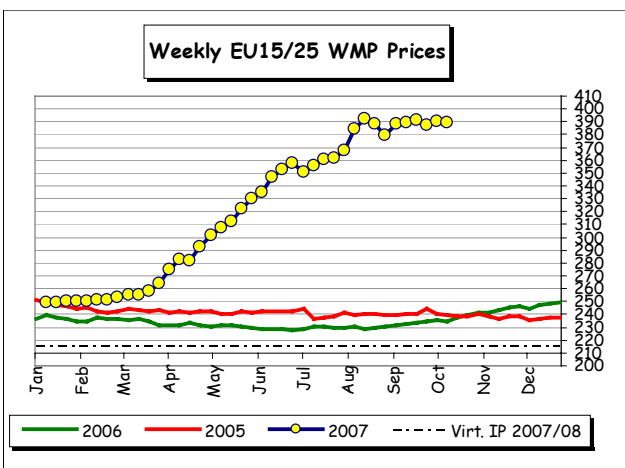
Market Situation. 18 October 2007

6



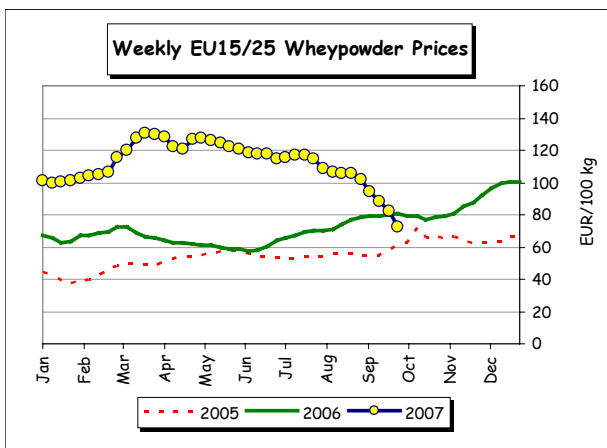
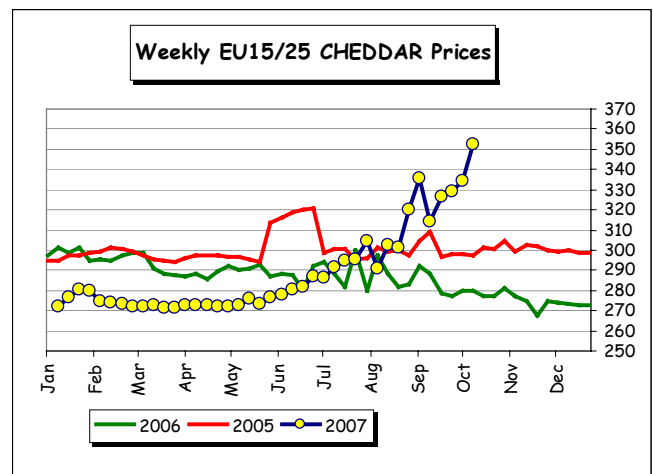
Market Situation. 18 October 2007

5



Market Situation. 18 October 2007

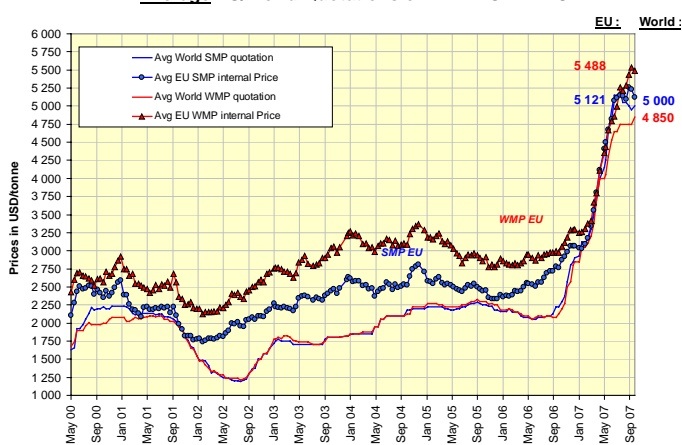
10



Cours mondiaux :

Depuis le dernier Comité de gestion, les cours mondiaux ont repris de l'élan.

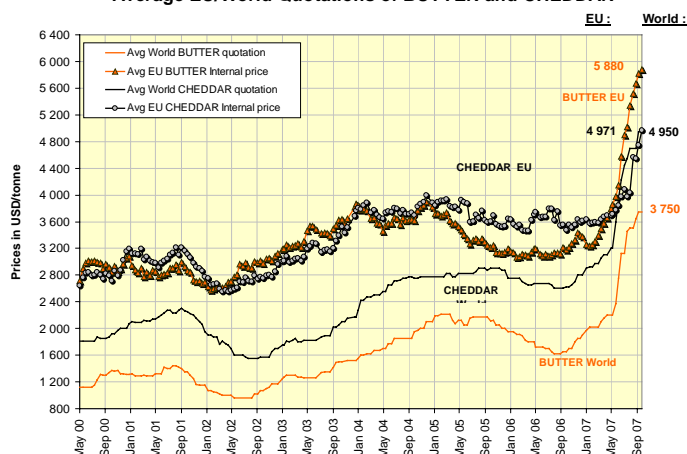
Average EU/World Quotations of MILK POWDERS



Market Situation. 18 October 2007

14

Average EU/World Quotations of BUTTER and CHEDDAR



Market Situation. 18 October 2007

15

2 – Avis éventuel sur un projet de règlement relatif à la fixation des prix minimaux de vente du beurre pour la 72^{ème} adjudication effectuée dans le cadre de l'adjudication permanente prévue par le règlement (CE) n° 2771/1999

Pas de beurre disponible à la vente.

3 – Avis éventuel sur un projet de règlement relatif à la fixation des montants maximaux de restitution à l'exportation au lait écrémé en poudre pour la 78^{ème} adjudication effectuée dans le cadre de l'adjudication permanente prévue par le règlement (CE) n° 582/2004

	Offre		Retenu		Adj. Précédente
	Quantité (tonnes)	Fourchette de taux de restit. (€/100 kg)	Quantité (tonnes)	Taux maximal (€/100 kg)	Taux maximal (€/100 kg)
Poudre de lait écrémé	Pas d'offre				Pas d'offre

4 – Avis éventuel sur un projet de règlement relatif à la fixation des montants maximaux de restitution à l'exportation au beurre à destination de certains pays tiers pour la 78^{ème} adjudication effectuée dans le cadre de l'adjudication permanente prévue par le règlement (CE) n° 581/2004

	Offre		Retenu		Adj. Précédente
	Quantité (tonnes)	Fourchette de taux de restit. (€/100 kg)	Quantité (tonnes)	Taux maximal (€/100 kg)	Taux maximal (€/100 kg)
Beurre 82 %	Pas d'offre				Pas d'offre
Butteroil	Pas d'offre				Pas d'offre

5 – Echange de vues et avis sur un projet de règlement fixant les restitutions dans le secteur du lait et des produits laitiers

Pas de proposition

6 - Echange de vues et avis sur un projet de règlement fixant les taux de restitutions applicables à certains produits laitiers exportés sous forme de marchandises ne relevant pas de l'Annexe I du traité

La Commission propose de maintenir l'ensemble des taux à zéro.

Vote : *Avis favorable*

7 – Echange de vues et avis éventuel sur un projet de Règlement de la Commission modifiant le règlement (CEE) n°2921/90 en ce qui concerne le montant de l'aide au lait écrémé transformé en vue de la fabrication de caséine et de caséinates

Pas de proposition

8 - Echange de vues et avis éventuel sur un projet de Règlement de la Commission modifiant le règlement (CE) n°2535/2001, portant modalités d'application du règlement (CE) 1255/1999 du Conseil en ce qui concerne le régime d'importation de produits laitiers et l'ouverture de contingents tarifaires

Les modifications proposées par la Commission dans ce projet découlent de décisions du Conseil et devraient s'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2008 :

▪ **Modifications découlant de l'adoption du Mini-paquet de réforme de l'OCM lait et produits laitiers par le Conseil :**

Le règlement (CE) 1152/2007 du Conseil modifiant l'OCM lait et produits laitiers supprime notamment l'obligation de présentation de certificats d'importation pour toute importation de lait et produits laitiers couverts par l'OCM. La Commission propose en conséquence de supprimer l'obligation de certificats d'importation pour les fromages importés de Suisse (accord de libre échange : importations à droit nul non contingentées) et pour les contingents d'importation gérés par la Douane selon le système 1^{er} arrivé 1^{er} servi.

Elle informe en outre les Etats membres que la Suisse s'est engagée à réduire au minimum les formalités administratives concernant les échanges de fromages entre la Suisse et l'UE.

Suite à la question d'un Etat membre, la Commission précise que les garanties relatives aux certificats d'importation concernant les fromages d'origine suisse pourront être libérées lorsque les certificats n'auront pas été (complètement) utilisés au 31 décembre 2007.

▪ **Modifications découlant du nouvel accord concernant le contingent d'importation de beurre de Nouvelle-Zélande :**

La proposition de texte fait suite au mandat donné à la Commission par le Conseil pour réviser l'accord concernant le contingent d'importation de beurre de Nouvelle-Zélande en :

- autorisant l'importation de beurre doux : la teneur maximale en matière grasse passe de 82 à 85% ;
- réduisant le contingent en conséquence de 77 402 tonnes à 74 693 tonnes ;
- abaissant les droits de douane de 86,88 €/100 kg à 70 €/100 kg.

Avant la présentation des nouvelles modalités concernant ce contingent, la Commission rappelle que la mise en œuvre du nouvel accord est assujettie à une décision du Conseil par encore prise à ce jour. En outre, elle nécessite l'accord de l'OMC – il s'agit d'un contingent consolidé à l'OMC ; la Commission informe les Etats membres que la demande à Genève a été faite et que la réponse de l'OMC est attendue pour novembre 2007.

Ni la décision du Conseil ni l'accord de l'OMC ne devraient poser de problème mais, dans l'attente de la confirmation, il convient de garder une certaine réserve par rapport au projet présenté.

Outre les adaptations nécessaires suite au nouvel accord, le projet prévoit également de simplifier le contrôle de la teneur en matière grasse du beurre compte tenu de l'ouverture du contingent au beurre doux ; la Commission, en accord avec la Nouvelle-Zélande, propose de modifier les méthodes d'analyse du beurre et d'interprétation des résultats.

Le nouvel accord s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2008. Le texte portant modalités d'application ne devrait pas paraître avant fin décembre 2007. Or les exportations de beurre de Nouvelle-Zélande pour l'année 2008 vont débuter en novembre 2007, compte tenu de la distance entre ce pays et l'UE. La Commission propose en conséquence de suspendre pendant un trimestre, du 1^{er} novembre 2007 au 31 janvier 2008, l'obligation de délivrer le certificat IMA1 avant que la marchandise quitte le pays qui le délivre.

Compte tenu de la date d'application, 1^{er} janvier 2008, la Commission demande aux Etats membres de lui communiquer leurs remarques le plus rapidement possible pour vote en marge du Comité de gestion Céréales le jeudi 25 octobre 2007.

9 - Echange de vues sur un projet de Règlement de la Commission modifiant le règlement (CE) n°1898/2001, portant modalités d'application du règlement (CE) 1255/1999 du Conseil en ce qui concerne les mesures d'écoulement sur le marché communautaire pour la crème, le beurre et le beurre concentré

Le projet de révision a été présenté lors du dernier Comité de gestion. Pour mémoire, les modifications proposées font suite à l'adoption du Mini-paquet de réforme de l'OCM lait et produits laitiers et en particulier à la suppression des classes nationales de qualité pour le beurre.

La Commission répond aux questions posées avant le Comité de gestion sur le projet mais ne propose pas de modification du texte.

Le vote devrait avoir lieu lors du prochain Comité de gestion.

10 - Echange de vues sur un projet de Règlement de la Commission portant modalités d'application du règlement (CE) 1255/1999 du Conseil en ce qui concerne les mesures d'intervention sur le marché du beurre

Le projet de révision a été présenté lors du dernier Comité de gestion. Pour mémoire, les modifications proposées font suite à l'adoption du Mini-paquet de réforme de l'OCM lait et produits laitiers et en particulier à la suppression du seuil d'intervention et des classes nationales de qualité pour le beurre.

La Commission répond aux questions posées avant le Comité de gestion sur le projet et informe les Etats membres des suites qu'elle souhaite donner à ces remarques. Elle doit transmettre un projet révisé dans la semaine qui vient et les Etats membres auront une semaine pour formuler leurs nouvelles remarques.

Le vote devrait avoir lieu lors du prochain Comité de gestion.

11 - Divers

Calendrier concernant l'aide au lait aux écoles suite à l'adoption du Mini-paquet :

Suite à la question d'un Etat membre, la Commission précise que le projet de texte concernant le dispositif « lait aux écoles » sera disponible avant le prochain Comité de gestion pour publication avant la fin de l'année 2007. Le projet proposera en particulier d'étendre la gamme des produits éligibles, en tenant compte notamment des propositions transmises par les Etats membres.

Projet de taxe des Etats-Unis sur les importations de produits laitiers :

Un Etat membre évoque la large diffusion de la lettre du Commissaire aux Etats-Unis concernant ce projet et l'issue positive attendue en conséquence. La délégation rappelle cependant que ce dossier n'est pas clos et qu'il faut rester vigilants.

Projet du Canada de modification des normes sur les fromages :

Suite à la question d'un Etat membre, la Commission précise que ce dossier n'a pas eu de développement récent ; une lettre a été envoyée à l'ambassadeur du Canada à Genève et la Commission attend les réactions ; les Etats membres ne doivent pas hésiter à informer la Commission si ils ont connaissance d'évolutions sur ce dossier.

Projet de suppression des positions restitutions lait de la nomenclature budgétaire 2008 :

Suite à l'interrogation d'un Etat membre sur ce projet, la Commission répond que ces positions pourront être rétablies si la situation de marché entraîne le besoin de réintroduire des restitutions à l'exportation.

Exportations 8 mois (2007) :

Poudre de lait écrémé :	+ 117,6%
Poudre de lait entier :	- 13,1%
Beurre :	+ 4,8%
Butteroil :	-6,8%
Fromages :	+9,3%

Meilleures salutations

Mission des affaires Communautaires et des Contrôles Externes